

BOURSE ENSEMBLE CONSTITUE MUSIQUE CLASSIQUE

Article 1

En 2020, la Fondation Véronique Daverio (créée sous égide de la Fondation de France) souhaite soutenir un jeune ensemble constitué de musique de chambre, par l'attribution d'une bourse d'un montant de 10 000 €. Cette bourse, destinée exclusivement à poursuivre des études, sera remise dans les conditions et suivant les modalités définies ci-après.

Article 2 - Objet

La bourse Ensemble Constitué Musique Classique est attribuée à un jeune ensemble de musique de chambre interprète de la musique classique (au minimum en Trio), sur présentation d'un dossier constitué des documents énoncés à l'article 5. Le Jury attribue la bourse en fonction :

1. des qualités artistiques de l'Ensemble Candidat
2. de son projet d'études
3. de la situation socio-économique de ses membres

Article 3 - Organisation

La candidature est gratuite. Le dossier de candidature doit être envoyé, impérativement en français, complet, par mail, en un seul et unique envoi, au plus tard **le dimanche 1^{er} Mars 2020**, à l'adresse suivante : bourseensembleconstitue@fondationveronique-daverio.fr

Aucun dossier de candidature ne sera accepté au-delà de cette date. Et seul le premier envoi sera pris en compte.

L'objet du mail devra comporter la mention suivante : « NombredeMusiciens (Trio, Quatuor...)_NomdevotreEnsemble » ; par exemple : « *Quatuor EBENE* »

Attention : Cette boîte mail n'est destinée qu'à recevoir des dossiers de candidature, merci de ne pas l'utiliser pour poser des questions concernant les bourses ; celles-ci resteront sans réponse. Pour toute question concernant les bourses, merci de nous contacter via le formulaire de contact du site internet.

La désignation de l'Ensemble Lauréat est faite à l'issue :

- d'une présélection consistant à l'examen des dossiers de candidature reçus par un pré-Jury (la qualité et la complétude du dossier sont donc primordiales)
- d'un entretien téléphonique ou via Skype, par un ou plusieurs membres du Jury, avec les Ensembles Candidats pré-sélectionnés
- d'un entretien téléphonique, par un ou plusieurs membres du Jury, avec les parrains/marraines des Ensembles Candidats pré-sélectionnés
- de la délibération du Jury

Le Jury se réunit en Avril ou Mai 2020.

Les Ensembles Candidats sélectionnés pour un entretien téléphonique reçoivent une convocation par mail, au moins trois (3) jours avant la date fixée. Au cas où l'Ensemble Candidat ne se présenterait pas à la convocation, il serait éliminé. Les Ensembles Candidats non-sélectionnés sont avisés par mail.

Cet entretien se déroule en français.

Après cet entretien, les Ensembles Candidats sont avisés de la décision du Jury par téléphone ou par mail.

Le Fondateur ou un autre membre du Jury s'efforcent de rencontrer l'Ensemble Lauréat pour lui remettre officiellement la Bourse.

Chaque bourse est versée en 2 échéances :

- 70% à l'Été 2020
- 30% en Mars 2021, soumise à l'avancement satisfaisant du projet d'études

Pour tenir compte de la disparité de la situation socio-économique des membres de l'Ensemble Lauréat et aider ceux qui en ont le plus besoin, la répartition du montant de la Bourse peut être différente entre les membres. La répartition est décidée par l'Ensemble Lauréat, mais un membre ne pourra recevoir plus de 60% du montant total de la Bourse. La répartition est fixée pour la totalité de la bourse et elle est valable pour chaque échéance.

Le versement correspondant au montant de l'échéance est fait par la Fondation de France au nom et pour le compte de chaque membre de l'Ensemble Lauréat, ou de son représentant légal.

Article 4 - Jury

Le Jury est composé du fondateur et de 5 personnalités du monde de la Musique Classique. Le Jury est souverain dans sa décision qui est rendue à la majorité des 2/3 à l'issue des délibérations. Si nécessaire, la voix du président du Jury compte double.

La décision du Jury est sans appel. Le Jury peut décider de ne pas attribuer la bourse s'il estime que les candidatures qui lui sont soumises n'en justifient pas l'attribution.

Article 5 - Modalités de candidature

Ces modalités sont les suivantes :

- La moyenne d'âge des membres de l'Ensemble Candidat doit être de 22 ans au plus, au 30 juin 2020, sans qu'aucun membre de l'Ensemble n'ait plus de 25 ans
- Être de nationalité française, ou étudiant en musique en France depuis au moins 5 ans en Conservatoire ou autre École de Musique
- Être admis ou en cours de scolarité en Cycle Supérieur (ou équivalent)
- L'Ensemble ne doit pas suivre une scolarité au CNSM (Paris ou Lyon) en tant qu'Ensemble, à la date limite de candidature
- Être francophone : les membres de l'Ensemble Candidat doivent être en mesure de présenter leur projet à l'écrit et à l'oral en français
- Résider principalement en France durant la période où l'Ensemble Lauréat bénéficie du soutien de la Fondation Véronique Daverio
- Les candidatures de musiciens déjà en poste dans un orchestre ou salariés permanents d'une autre structure ne seront pas retenues
- Les membres de l'Ensemble Candidat s'engagent sur l'honneur de ne communiquer que des pièces justificatives dont l'authenticité pourra être prouvée
- **Envoyer par mail, à l'adresse indiquée à l'article 3, un dossier de candidature complet rédigé en français, comprenant l'ensemble des pièces ci-dessous dans l'ordre indiqué, rassemblées (à l'exception des éléments socio-économiques, optionnels) dans un document unique, au format pdf, non verrouillé. Le fichier devra peser moins de 20 Mo. Par souci de confidentialité, les éléments socio-économiques pourront être envoyés séparément par chaque membre de l'Ensemble Candidat (l'objet du mail devra alors faire référence simple au mail principal).**

I. PRÉSENTATION DE L'ENSEMBLE CANDIDAT :

1. Lettre de motivation (1 page maximum)
2. Curriculum vitae de l'Ensemble avec photo (2 pages maximum). A--'il été lauréat d'un concours ? si oui, lequel ?
3. Curriculum vitæ de chaque membre de l'Ensemble (1 page maximum/membre)
4. Éléments socio-économiques de chaque membre (optionnel) : famille, profession des parents, âge et études/profession des frères et sœurs, dernier avis d'imposition... (voir imprimé ci-après pages 5 & 6)

II. PROJET D'ETUDES :

5. Certificats d'inscription en Conservatoire ou autre École de Musique, et relevé des notes ou appréciations obtenues dans la discipline et en musique de chambre pour les années 2017-18, 2018-19 et 2019-20 en cours, pour chaque membre
6. Description détaillée du projet d'Études (inscription à un cycle de formation en Conservatoire, Académie de Musique, masterclass...etc...)
7. Budget prévisionnel, spécifiant l'utilisation de la Bourse si elle lui est attribuée (détail des dépenses et financements prévus)

III. LIENS D'ECOUTE :

L'Ensemble Candidat enregistre 2 pièces courtes de son choix. Le nom des pièces et le compositeur ainsi que les conditions d'enregistrement sont indiqués.

Une vidéo serait appréciée du Jury.

Les liens d'écoute doivent permettre d'avoir accès aux morceaux en intégralité, gratuitement et librement (sans inscription nécessaire).
Si les liens d'écoute ne sont pas disponibles, l'Ensemble Candidat envoie ses morceaux au format MP3 / MP4 par WeTransfer.

8. Lien (youtube ou équivalent) vers l'enregistrement

IV. RECOMMANDATION DES 2 PARRAINS / MARRAINES :

L'Ensemble Candidat sollicite dans son entourage qualifié, deux lettres de recommandation à inclure dans le Dossier de candidature

9. Lettre de recommandation par chaque Parrain/Marraine, indiquant notamment leur qualité, leurs coordonnées et signée

V. AUTRES PIÈCES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES :

10. Charte du lauréat signée par tous les membres de l'Ensemble Candidat (page 4 ci-après)

11. Photocopie d'une pièce d'identité de chaque membre de l'Ensemble Candidat (recto et verso si carte d'identité)

12. Les justificatifs prouvant les études en France pendant les 5 années précédentes pour les membres qui n'ont pas la nationalité Française

Article 6 – Obligations

L'Ensemble Lauréat s'engage à utiliser le montant de la bourse pour réaliser le projet d'Études présenté. L'Ensemble Candidat s'engage pendant 5 ans, en cas d'obtention de la bourse, à mentionner lors de ses prestations « Lauréat de la Fondation Véronique Daverio » et à tenir la Fondation Véronique Daverio informée de l'évolution de ses études et des résultats obtenus, dans les conditions prévues par la Charte du Lauréat.

L'Ensemble Candidat s'engage, en cas d'obtention de la bourse, à se conformer à la Charte du Lauréat (voir document ci-joint p4).

Article 7- Responsabilité

La Fondation Véronique Daverio se réserve expressément la faculté d'annuler à tout moment et pour quelque cause que ce soit l'attribution de la bourse au titre du présent règlement, sans qu'aucun des Ensembles Candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre.

Article 8 – Données personnelles

La Fondation Véronique Daverio traite de manière informatisée les informations que vous lui transmettez par le biais de son site internet pour répondre à vos demandes, vous tenir informé de ses actions et assurer la gestion du processus de sélection, d'expertise et de mise en œuvre des projets.

La base juridique des traitements est l'intérêt légitime (cf. article 6.1.f. du Règlement général sur la protection des données).

Ces données sont destinées aux services internes de la Fondation Véronique Daverio, à ceux de la Fondation de France ainsi qu'à des tiers mandatés. Elles sont conservées uniquement pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

La Fondation Véronique Daverio s'engage à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données à caractère personnel, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement ainsi que d'un droit à leur portabilité. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à l'adresse contact@fondationveroniquedaverio.fr. Pour toute question concernant le respect de vos données à caractère personnel, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de la Fondation de France à dpo@fdf.org. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Confidentialité des courriers

Les informations suivantes sont relatives à l'envoi de courriers électroniques.

Nous vous informons que le secret des correspondances transmises par le réseau Internet n'est pas garanti et que les courriers électroniques sont conservés sur support informatique le temps pour la Fondation Véronique Daverio de fournir une réponse.

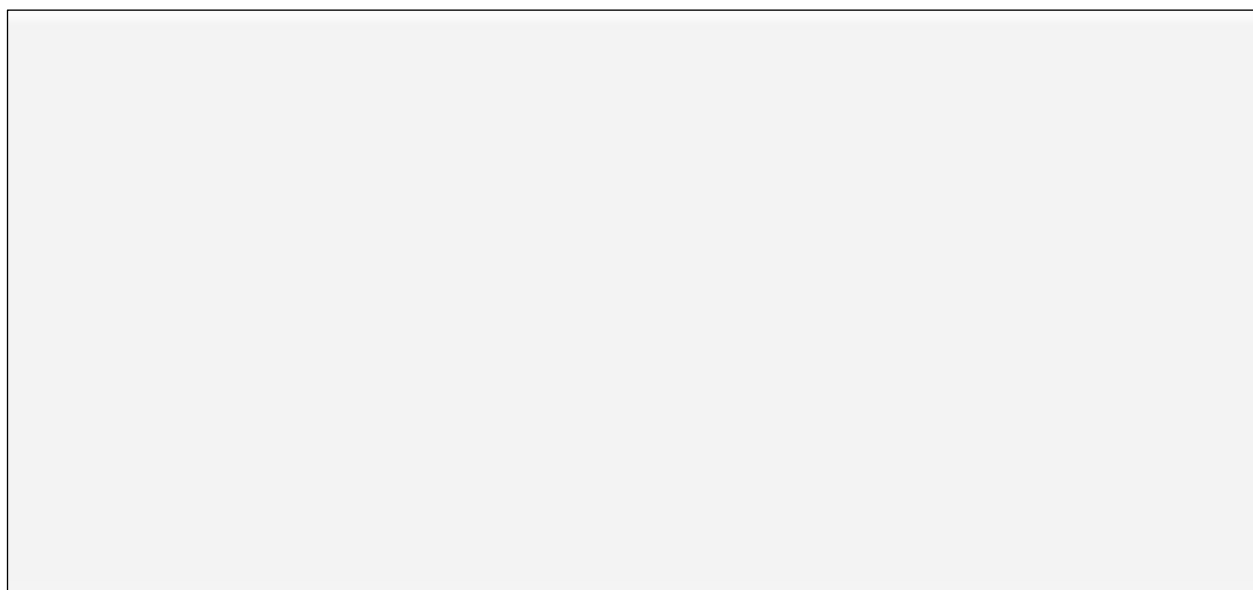
Les données recueillies sont conservées pendant une durée de deux ans, à compter de leur réception, augmentée le cas échéant des délais légaux de conservation.

LA CHARTE DU LAURÉAT

L'ENSEMBLE CANDIDAT S'ENGAGE À RESPECTER LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES LIÉS À L'ATTRIBUTION DES BOURSES DE LA FONDATION VÉRONIQUE DAVERIO DANS L'HYPOTHESE OÙ IL DEVIENDRAIT LAURÉAT...

1. Une fois la bourse attribuée, l'Ensemble Lauréat s'engage à mener à terme le projet d'études pour lequel il a été distingué. A cet effet, tous les 6 mois, il communiquera à la Fondation Véronique Daverio l'état d'avancement de ses études. Si son projet n'a pas abouti dans un délai de deux (2) ans, l'Ensemble Lauréat en donnera par écrit les raisons à la Fondation Véronique Daverio.
2. Afin de permettre à la Fondation Véronique Daverio d'accompagner l'Ensemble Lauréat au long de son parcours, mais aussi de renforcer le partage d'expériences autour de la Fondation Véronique Daverio, l'Ensemble Lauréat s'engage à communiquer à la Fondation Véronique Daverio de sa propre initiative, au minimum une fois par an, les renseignements professionnels le concernant. Il s'engage également à répondre à tout questionnaire que lui adresserait la Fondation Véronique Daverio. De son côté, la Fondation Véronique Daverio s'efforcera de rendre compte sur son site Internet du parcours de l'Ensemble Lauréat.
3. La Fondation Véronique Daverio pourra proposer à l'Ensemble Lauréat de s'associer à des actions qu'elle soutient et/ou mène, l'Ensemble Lauréat s'engageant à étudier les propositions de la Fondation Véronique Daverio. Ces actions sont l'occasion pour l'Ensemble Lauréat d'exprimer son talent artistique et son expérience.
4. L'Ensemble Lauréat autorise la Fondation Véronique Daverio à diffuser les images et photographies, informations et/ou éléments biographiques transmis par l'Ensemble Lauréat, sur son site Internet Fondation Véronique Daverio.

Signatures des membres de l'Ensemble Candidat : *(précédées du nom-prénom)*



1/2 - FICHE DE SYNTHÈSE SOCIO-ECONOMIQUE DE

NOM : _____ **Prénom :** _____

Madame Mademoiselle Monsieur

Age : ____ ans Date de naissance : ____ / ____ / ____

à : _____

Nationalité: _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail: _____ @ _____

Scolarité

Enseignement général (Lycée, collège ou autre) : _____

Classe (2019-20) : _____ Ville : _____

Conservatoire / Ecole de Musique : _____ Ville : _____

Cursus (2019-20) : ____^è année de ____^è cycle Discipline Instrument : _____

NOM et Prénom du Professeur de la Discipline : _____

Vos parents :

Êtes-vous à charge de vos parents ? Oui Non

Si Oui : Revenus bruts global de vos parents (dernier avis d'imposition): _____ €

Nombre de personnes à leur charge : _____

Lister ci-dessous les personnes à la charge de vos parents (candidat excepté) :

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>AGE</u>	<u>Scolarité / Activité</u>

Profession du père : _____ Profession de la mère : _____

Adresse de vos parents (si différente de la votre indiquée ci-dessus) : _____

Ressources financières du candidat en 2020 :

Revenus bruts (Traitement, salaire, rémunération temporaire, cachets etc.) : _____ €/an

Aide parentale ou pension alimentaire : _____ €/mois

Autres aides (APL, privées, bourses...) : _____ €/mois Origine : _____

_____ €/mois Origine : _____

Charges du candidat en 2020 :

Votre logement - Pendant l'année scolaire vous êtes :

Hébergé(e) à titre gracieux chez vos parents, de la famille ou des amis

Locataire ou colodataire d'un logement indépendant

Locataire en résidence universitaire

Autres cas à préciser : _____

2/2 - FICHE DE SYNTHÈSE SOCIO-ECONOMIQUE DE

NOM : _____ **Prénom :** _____

(...)

Votre loyer (part à votre charge) : _____ €/mois (hors APL)

Nombre d'enfants à votre charge : _____

Avez-vous contracté un prêt étudiant? oui non Montant total : _____ € Durée totale : ____ ans

Si Oui : Date de début des remboursements : ___ / ___ / _____ Montant remb^{ts} : _____ €/mois

Employeur(s) du candidat :

Employeur 1 : _____ Poste/mission : _____

Nb d'heures moyen : _____ /mois

Employeur 2 : _____ Poste/mission : _____

Nb d'heures moyen : _____ /mois

En cochant, je soussigné, le candidat, certifie avoir pris connaissance du fait qu'un dossier incomplet ou rendu hors délai ne sera pas pris en compte.

En cochant, je soussigné, le candidat, certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent document et déclare être informé(e) qu'une fausse déclaration entraînerait le rejet immédiat de ma demande et me rendrait passible des peines prévues à l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968.

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

Signature du candidat :

Signature du représentant légal du candidat :

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Précédées de la mention manuscrite « certifié sincère et véritable »